

Quatrième chambre

La demande d'avis, concernant un avant-projet de décret "portant approbation de l'accord de coopération modifiant l'accord de coopération du 30 mai 1996 concernant la prévention et la gestion des déchets d'emballages en ce qui concerne les pourcentages de recyclage et de valorisation", introduite le 1^{er} février 2002 par le Ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement de la Région wallonne, après avoir été renvoyée, le 13 février 2002 sous le n° 77, au rôle d'attente prévu à l'article 84bis des lois coordonnées, a été rayée du rôle le 16 avril 2003 à la suite de la réinscription de l'affaire sous le n° de rôle 35.489/4, après accomplissement des formalités préalables prescrites.
